

## **22 SEPTEMBRE 2023 - CHARTRES**

### **Ouverture de l'ASSEMBLEE GENERALE**

**par le Contrôleur général des armées (2s) Serge Barcellini,  
Président général du Souvenir Français**

J'ouvre officiellement notre assemblée générale.

C'est à la fois un moment traditionnel qui nous est imposé par le respect de nos statuts et un moment exceptionnel de rencontres et de débats.

Dès à présent, notre assemblée générale de Chartres s'impose comme une réussite de mobilisation.

Sur 96 délégations départementales métropolitaines, 94 sont ici représentées.

Merci aux 82 délégués généraux qui ont pu se déplacer et merci aux 12 représentants.

Merci à la nouvelle déléguée générale de la Guadeloupe qui a pu nous rejoindre.

Merci aux 8 délégués généraux de l'étranger, ici présents et aux 9 délégations qui ont donné un pouvoir pour qu'elles soient représentées.

Jamais autant qu'aujourd'hui, vous n'avez été aussi nombreux.

Cette assemblée générale va se structurer en quatre temps :

1. La présentation du rapport d'activité. Depuis trois années, il est construit sur le même modèle, ce qui vous permet de comparer les chiffres, même si encore de nombreuses statistiques mériteraient d'être retravaillées.
2. La présentation et le vote de l'ensemble des rapports et des décisions financières qui sera faite par le trésorier général, François-Xavier Serraz.
3. Les modifications du Règlement Intérieur qui vous seront présentées par le vice-président, le général Pascal Vinchon.
4. Enfin, la présentation du programme des actions 2024. Une grande première pour notre association, nous y arrivons enfin ! Être capables de présenter à tous ceux qui font vivre le Souvenir Français, c'est-à-dire vous les délégués généraux, le programme de notre association pour l'année future était une ardente nécessité !

Je suis fier d'y arriver avec l'équipe du siège et avec vous tous !

### **Quelques mots sur les bilans de notre années 2022.**

Si l'année 2021 s'est caractérisée par **un réveil difficile**, il se prolonge pour l'année 2022.

**Stagnation du nombre de nos adhérents** – entre 2019 et 2022, ce sont plus de 11 000 adhérents qui nous ont quittés et nous ne les avons toujours pas retrouvés.

**Stagnation des dissolutions**, des fusions et des mises en sommeil des comités.

**Stagnation des dépôts de drapeaux** dans les établissements scolaires.

Si l'on ajoute à ce constat, l'écroulement des abonnements payants à la revue (10 000 de moins entre 2019 et 2022), nous avons matière à nous interroger sur les **difficultés** rencontrées dans cette période post-covid 19.

Mais dans ce constat, bien des **points lumineux** apparaissent avec :

- le développement du Souvenir Français à l'étranger ;
- l'exceptionnelle réussite de la veille mémorielle des tombes conduites par les comités (440 carrés militaire veillés – 24 930 tombes) ;
- la poursuite de la géolocalisation (15 cimetières, soit autant qu'en trois ans) ;
- la remonté des voyages pédagogiques mémoriels dont le nombre se rapproche progressivement de celui de 2019 ;
- le maintien d'une gouvernance solide, à travers son conseil d'administration, son assemblée générale statutaire et ses congrès départementaux ;

- le recrutements de jeunes, 3 000 aujourd'hui ;
- la réussite exceptionnelle de la newsletter qui atteint un taux de 40 % d'ouverture, ce que bien des grandes entreprises nous enviraient ;
- l'accompagnement volontaire de nos adhérents dans l'honneur (près de 2 000 médailles décernées) ;
- la formidable couverture de nos activités par les médias locaux et régionaux : 1 157 articles, soit plus de 3 articles par jours, quelle association peut présenter un tel bilan médiatique ?

Ainsi grâce à votre travail et à celui des président de comité, le Souvenir Français se renouvelle et s'adapte.

Chaque jour, nous sommes enviés et bien souvent copiés.

Etudions 2022 afin de faire encore mieux en 2023 et en 2024.